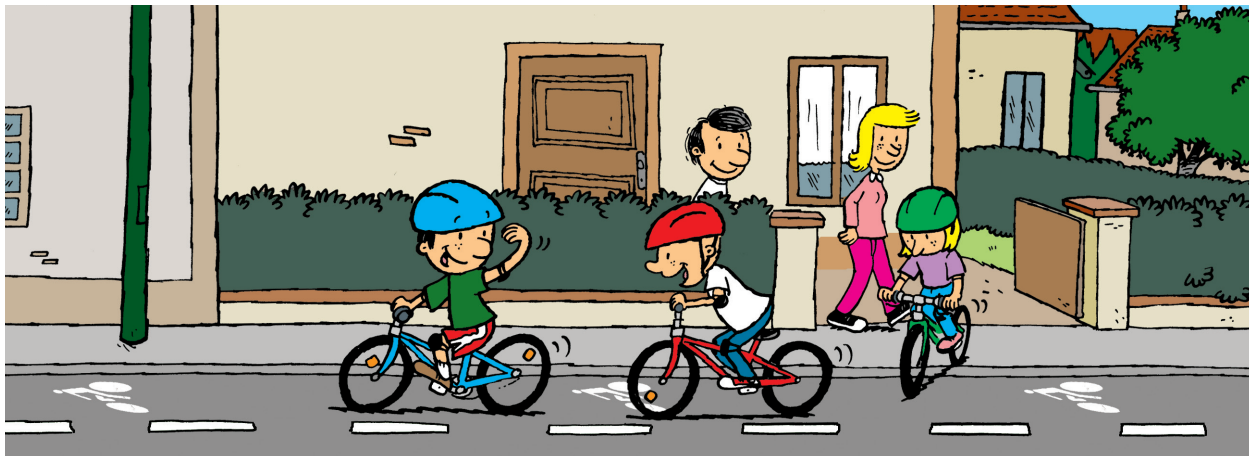


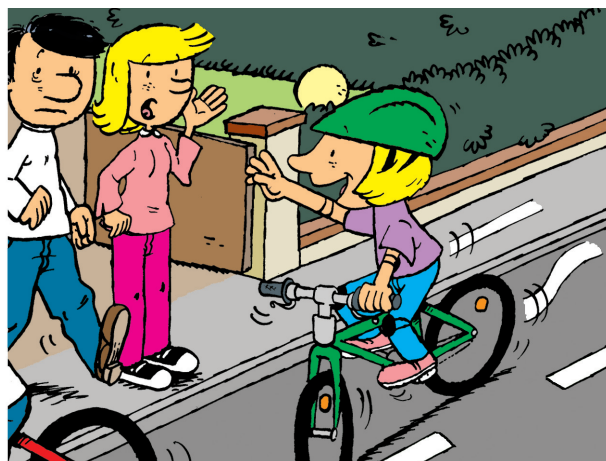
L'histoire

Ça y est, tout le monde est enfin prêt !

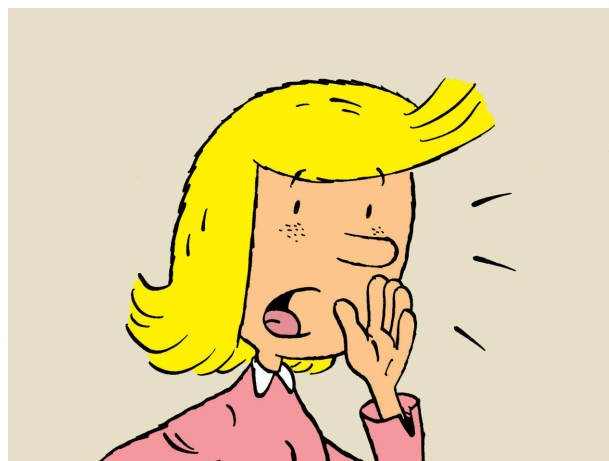


En tant qu'aîné, Benoît prend la tête du petit cortège ; de plus, c'est lui qui connaît le mieux l'itinéraire.

« On commence par suivre la bande cyclable, en roulant l'un derrière l'autre, ensuite on s'arrêtera », explique-t-il tout en pédalant.



Alors que Mathilde s'écarte de la bande cyclable pour saluer ses parents de la main, sa maman l'interpelle :



« Attention, ma chérie ! Tu roules au milieu de la route ! Regarde bien où tu vas ! »



**Si chacun roule où il doit,
les incidents on limitera !**

Les espaces réservés et autorisés aux cycles



Ce marquage au sol délimite une bande ou une piste cyclable.



Ce panneau oblige les cyclistes à emprunter la voie cyclable.



Ce panneau indique que les cyclistes peuvent emprunter la voie cyclable (mais ils n'y sont pas obligés).

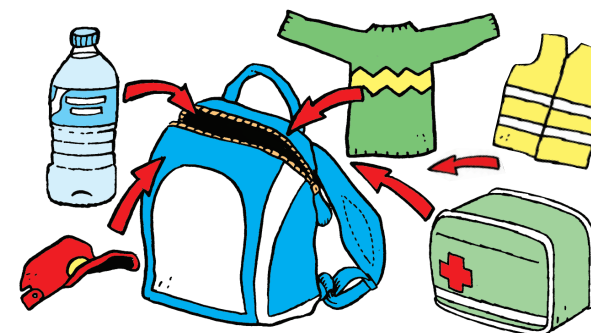


Ce panneau désigne une voie verte : c'est une voie réservée aux piétons, aux cyclistes et, parfois, aux cavaliers.



Ce panneau signale une zone de rencontre entre les piétons, les vélos, les deux-roues motorisés et les voitures, dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons sont prioritaires.

Pour bien organiser une sortie



Avant de partir :

Je mets dans mon sac une bouteille d'eau, un en-cas, une casquette, un pull, un gilet jaune rétro réfléchissant et une mini-trousse de secours. Avec un adulte, je repère mon trajet sur un plan ou une carte.

En route :

Je n'hésite pas à m'arrêter pour vérifier mon chemin sur la carte. Si besoin, je demande de l'aide aux passants. Je ne m'éloigne pas des habitations. Je rentre avant la nuit.

